

Compagnie de danse

Le p'tit mémo expert « métier »



Forme

Association

Problématiques

La fiscalisation ou non de l'association, les intermittents du spectacle, comptabilité des associations, subventions, stagiaires et bénévoles.

Le secteur Culturel regorge d'associations : danse, théâtre, cirque, ateliers d'écritures... Monter une compagnie de danse sans but lucratif est simple et nécessite peu de moyens, heureusement pour elle car elle a peu de ressources. Toutefois, il faut noter quelques contraintes :

- L'application ou non des règles de fiscalisation (règle des 4P) selon le « comportement » de l'association sur un même environnement économique que les compagnies professionnelles,
- Des dossiers de demandes de subventions de plus en plus complexes,
- L'obtention de la licence d'entrepreneur de spectacle : le dossier est long à établir, les commissions pas assez nombreuses,
- L'ouverture des comptes employeurs intermittents auprès de toutes les caisses qui prend un peu de temps,
- L'établissement des payes intermittents avec toutes les particularités (cachet groupé, isolé, empli d'étrangers ou d'enfants, abattement spécifiques, demande de numéro d'objet pour chaque spectacle),
- L'emploi des bénévoles et des stagiaires qui est rigoureusement encadré par la loi,
- La tenue d'une comptabilité selon le mode associatif (plan comptable particulier et bilan sous un format différent de celui des sociétés).

Le + de Com'Com

Certaines compagnies de danses sont « professionnelles » et se produisent dans le monde entier engrangeant de nombreuses recettes. Elles sont bien évidemment sous la forme commerciale

(SARL par exemple). Pour les compagnies de danses plus classiques, et même si les conditions d'exploitation de la compagnie lui obligent à être fiscalisée, l'association est le mode idéal.

Complément d'informations

Les entreprises du spectacle, payes intermittents



Fiches Expert

- [Le code NAF dans le spectacle vivant](#)
- [Associations culturelles: la sectorisation des activités lucratives](#)
- [Stagiaires d'entreprise : comment respecter la réglementation ?](#)
- [Les bénévoles dans le secteur culturel sont-ils des salariés comme les autres ?](#)



Bibliographie

- [Associations clés en main](#)
- [Gérer une association culturelle](#)
- [Guide juridique de l'action culturelle locale](#)
- [S'orienter dans les domaines artistiques et culturels](#)
- [La pocket associations](#)
- [Texte de référence du spectacle vivant](#)



Paroles d'expert

- [Je vais devoir employer des intermittents du spectacle, comment je fais ?](#)

